



Paris, le 2 Mai 2019

# Le 9 Mai, tous concernés par la Réforme de la Fonction Publique, tous dans l'action et dans la rue !

Alors que de nombreux mouvements sociaux portent la revendication d'avoir plus de service public, plus d'hommes et de femmes afin de répondre aux besoins dans les campagnes et dans les villes, la réponse du gouvernement reste la même : supprimer des milliers d'emplois dans la Fonction Publique.

Alors qu'elle rencontre l'opposition de toutes les organisations syndicales, le projet de loi Dussopt s'attaque frontalement à la Fonction Publique et au statut de fonctionnaire.

Alors que nous avons besoin de construire une stabilité et un statut protecteur de tous les salariés, ce projet porte le gel continu du point d'indice, ouvre la porte au salaire au mérite, casse les régimes spéciaux, remet en cause le temps de travail, rétablit le jour de carence...

**Alors oui, l'urgence est bien de se mobiliser massivement, de combattre cette réforme et de répondre à l'appel unitaire lancé par la CGT, CFDT, FO, FSU, Solidaires, CGC, CFTC, UNSA.**

## Soyons offensifs, les droits des uns protègent ceux des autres

Le statut de fonctionnaire demeure un socle de progrès fondamental. Ses principes fondateurs que sont l'égalité, le principe d'indépendance et de neutralité et celui de responsabilité sont garants de la démocratie. Il n'y a donc pas de hasard à ce que ce gouvernement décide d'y mettre un terme.

Certains n'ont jamais accepté que des pans entiers de l'économie échappent au secteur marchand et que les travailleurs des services publics échappent à la précarité. Ils reviennent à l'offensive.

Dans notre secteur, la convention commune de la Poste s'appuie sur le statut de la Fonction Publique qui rend impossible les licenciements économiques.

Or, la possibilité de départ volontaire pour les fonctionnaires pourrait signer la fin de la sécurité de l'emploi pour 5,5 millions d'agents.

## Un signe favorable à ces dirigeants voulant en finir avec le CDI comme norme sociale

Après le statut de fonctionnaire, c'est désormais le CDI qui deviendrait la prochaine cible du gouvernement et du Medef. De plus en plus, les CDD de courte durée ou les missions d'intérim prennent le pas sur le CDI.

Dans nos services, nous constatons le recours régulier de cette forme de travail précaire, intérimaires CDD, pour constituer le volant de remplacement ou servir de variable d'ajustement. Voire d'utiliser les apprentis ou autres alternants encore en formation, alors que nos métiers exigent stabilité, qualifications et formations.

Enfin, on nous présente le CDI Intérimaire comme la panacée, alors que ce contrat maintient les salariés dans la précarité et ressemble davantage à un super CDD sans les indemnités du travail précaire.

La possibilité de rupture conventionnelle individuelle pour les fonctionnaires, contenue dans le projet donne déjà des idées à certains. Ainsi même la Caisse des Dépôts et Consignations serait tentée de tester la rupture conventionnelle collective.

.../...

## La remise en cause du temps de travail

On entend souvent ce leitmotiv : les fonctionnaires ne font pas leurs heures !!! C'est la rengaine du patronat qui voudrait revenir sur les 35h et nous faire travailler plus sans gagner plus.

Or à La Poste, de par les nombreuses désorganisations, nombreux sont celles et ceux qui dépassent leur temps de travail. La mobilisation et l'intervention de la CGT dans certains établissements a d'ailleurs permis le paiement de ces heures.

Aujourd'hui, l'extension du travail en mixte, avec une coupure méridienne hors temps de travail permet à La Poste de supprimer d'avantage d'emplois. Quant à l'équilibre vie privée/vie professionnelle, La Poste veut nous faire travailler du lundi au samedi alors que la demande du droit au weekend est toujours d'actualité pour les postier-e-s.

**Dernier bouleversement, La Poste met en place un nouvel outil de gestion du temps de travail lié à la paie. Il est tellement performant qu'il met la pagaille dans les fiches de paie et les congés annuels. La CGT a interpellé la direction sur cet enjeu et attend des réponses claires de la direction.**

## Salaire au mérite, non. Nous voulons un meilleur salaire !

Le dégel du point d'indice pour les fonctionnaires est une véritable urgence. Depuis 8 ans, la perte de pouvoir d'achat est considérable. Nous exigeons par ailleurs **que cessent les inégalités salariales entre fonctionnaires et contractuels où les écarts de salaires varient entre 250€ et 350€ /mensuel en fin de carrière.**

Il faut entendre ces ministres clamant partout vouloir lutter contre les inégalités H/F et les discriminations, s'en prendre au seul statut qui garantit l'égalité de traitement. Il reste un rempart contre les inégalités de salaires avec le grade distinct de la fonction et une évolution de carrière par le biais de concours permettant à chacune et à chacun d'accéder à une promotion pour ses qualifications et expériences plutôt que sur des compétences souvent soumises à l'arbitraire du pouvoir hiérarchique.

**Ne laissons pas cette réforme se mettre en place, elle aurait de graves conséquences sur les emplois, les salaires et les promotions. Le 9 mai, participons massivement à la mobilisation des agents de la Fonction Publique à l'appel unitaire de toutes les organisations syndicales CGT, CFDT, FO, FSU, Solidaires, CGC, CFTC, UNSA.**

**Exigeons des recrutements massifs et pérennes, une augmentation conséquente et immédiate des salaires, le dégel du point d'indice, le rattrapage des 8 années d'austérité et l'amélioration des conditions de travail.**

# LE 9 MAI, TOUTES ET TOUS ENSEMBLE DANS LA GRÈVE ET LA MANIFESTATION



## Bulletin d'Adhésion

Je soussigné(e), déclare adhérer à la Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications CGT  
263, Rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex

Mme  Mlle  Mr NOM \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
Adresse Mail : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_  
N° de Sécurité Sociale : [ ]  
Entreprise : \_\_\_\_\_  
Site et ville : \_\_\_\_\_  
Classifications (1) : Employé, Technicien, AM, Cadres, \_\_\_\_\_ Grade : \_\_\_\_\_  
Fonction / Métier : \_\_\_\_\_ Indice ou coefficient : \_\_\_\_\_ Salaire net : \_\_\_\_\_  
Année d'entrée aux PTT ou dans l'entreprise : \_\_\_\_\_ Date de Naissance : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]  
Temps Complet  Temps Partiel

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

Je désire le prélèvement automatique de mes cotisations OUI  NON   
(1) Rayer les mentions inutiles

### Codifications

(à remplir par le Syndicat)

Syndicat Départemental : \_\_\_\_\_

Section : \_\_\_\_\_

Activités Postales   
Activités Télécom

**Catégories**

Cadres   
Retraités   
Pré-retraités   
Fonctionnaire   
CDI   
Autres : \_\_\_\_\_

**Activités**

Commerciale   
Gestion   
Technique   
Acheminement   
Distribution   
Colis   
Guichet   
Service Financier   
Informatique   
Centre d'Appel

Cotisation Mensuelle 1 %



